

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 04 février 2021

Présents : Lionel Dusserre, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Anaïs Idelon, Jean-Marie Guillet, Patricia Mottin

Excusé ayant donné pouvoir : Andrée Séquier, Lucie Valentin

Madame le Maire étant exceptionnellement absente, Philippe Desfeux, 1^{er} adjoint présidera la séance.

Colas KYSIEWICZ agent remplaçant de l'ONF informe le conseil de l'arrivée du nouveau technicien de la commune début avril.

Il présente la proposition de programme de travaux pour l'année 2021 qui inclue cette année un diagnostic des arbres situés au cœur du village et à l'arboretum.

Les élus étudieront le programme lors du vote du budget communal.

Délibérations du conseil

→ L'adjoint soumet au conseil le projet de rénovation des menuiseries des bâtiments communaux. En effet, les fenêtres des bâtiments communaux sont vétustes et plusieurs locataires en ont fait la demande en mairie.

Ce projet porterait sur huit bâtiments :

- La Mairie
- L'école communale
- La salle des Violettes
- L'immeuble de la Poste soit 3 logements
- L'immeuble de la Poterie soit 3 logements
- L'immeuble de la Falaise soit 4 logements
- Un appartement au-dessus de la mairie
- Deux appartements au-dessus de l'école

Ces travaux de rénovation énergétique peuvent être subventionnés par :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Bonus relance 2020-2021
- L'Etat dans le cadre DSIL 2021 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et du plan relance
- Le SDED

L'adjoint propose au conseil municipal de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat et le SDED pour l'obtention de subventions.

Le conseil municipal approuve cette opération de rénovation des menuiseries et le dépôt de demande de subvention.

Voté à l'unanimité.

→ L'adjoint soumet au conseil le projet d'extension du réseau d'eau aux hameaux des Abisseaux et des Françons. Ce sujet avait été évoqué lors des conseils municipaux du 5 novembre et du 3

décembre 2020. Afin de pallier au gros problème d'approvisionnement des habitations de ces deux hameaux, la municipalité souhaite réaliser les travaux avant l'été 2021, période durant laquelle les sources privées subissent un étiage.

L'adjoint propose au conseil de solliciter l'Etat pour une subvention au titre de la DETR et DSIL 2021.

Voté à l'unanimité.

→ L'adjoint expose au conseil que le syndicat Départemental des Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité au hameau du Bard pour l'électrification et le raccordement d'une habitation individuelle. La commune doit donner son accord.

Voté à l'unanimité.

→ L'adjoint expose qu'un habitant de la commune, retraité en qualité de plombier a informé la municipalité qu'il souhaite vendre du petit matériel neuf : vannes, brides, manchons, robinets, colliers, appareil de prise en charge d'eau etc... L'adjoint en concertation avec les agents techniques propose d'acheter l'ensemble pour 500€.

Voté à l'unanimité.

→ L'adjoint donne connaissance au conseil municipal que l'actuelle locataire de l'appartement du 3^{ème} étage de l'immeuble de la Poste a fait une demande pour la location de l'appartement du 1^{er} étage du même immeuble. Cet appartement a été rendu vacant mais la municipalité a souhaité y réaliser des travaux avant de le relouer. Ceux-ci ont été réalisés par les agents communaux et sont achevés. Le bail de location prendra effet à compter du 1^{er} mars 2021.

Voté à l'unanimité.

→ La commission agriculture et forêt propose cette année à l'ONF du bois sur pied issue des parcelles forestières référencées 3, 4, 5 et 6 en vue de leur exploitation et vente groupées en bois façonnés.

Voté à l'unanimité.

→ L'adjoint rappelle qu'au conseil du 07 janvier, il avait été évoqué le principe de proposer à la location le local au rez-de-chaussée de l'espace santé aux autres praticiens afin qu'ils le transforment en salle d'attente. Ceux-ci ont informé la mairie qu'ils ne souhaitaient pas le louer.

Le local est donc remis à la location. Une naturopathe est intéressée par ce local.

Location d'un cabinet paramédical au rez-de-chaussée de l'espace santé à Mme Virginie SCHMITT, Naturopathe, à partir du 1^{er} avril 2021.

Voté à l'unanimité.

→ Le Maire informe le conseil que les délégués des parents et l'équipe pédagogique du collège Sport Nature sollicitent le soutien de toutes les communes du Vercors drômois pour obtenir plus d'heures et de moyens. La dotation globale horaire qui a été communiquée aux établissements scolaires indique une perte d'heures d'enseignement pour le Collège de La Chapelle en Vercors. Les professeurs ont proposé de sacrifier le latin pour combler des matières, mais il manquera toujours des heures.

Par cette motion, les professeurs souhaiteraient que soit pris en compte la spécificité de ce collège, par l'attribution durable d'une dotation horaire supplémentaire (notamment pour les sciences et les mathématiques), par la création pérenne d'un poste d'enseignant « Français-Histoire », afin que les enfants du Vercors Drôme bénéficient d'un enseignement de qualité, comme partout ailleurs.

Motion votée à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ L'adjoint informe le conseil que les élus ont rencontré deux aménageurs dans le cadre d'un projet de lotissement entrée nord du village. La commune a donné ses préconisations.

→ L'adjoint informe le conseil que l'agent technique recruté pour le remplacement de celui ayant pris une disponibilité de 2 ans souhaite partir à la fin de son contrat de 3 mois. Il convient de recruter un nouvel agent.

Tour de table

Jean-Christophe Dye indique au conseil de la possibilité pour les élus de participer à des commissions du PNRV. Il se chargera de transmettre cette information aux autres élus.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 4 mars 2021 à 20h30

Secrétaire de séance : Anaïs Idelon